





Le Pôle de Compétence et de Prestations externalisées, c'est :

- Trouver des solutions pour des personnes en situation de handicap qui n'en ont pas ou plus
- Garantir la continuité dans le parcours de soin ou d'accompagnement des personnes tout au long de leur vie.

Pôle de Compétences et de Prestations externalisées (PCPE)

Pluridisciplinaire, l'équipe du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) se compose d'une ergothérapeute, d'une assistante sociale, d'une éducatrice spécialisée, d'une neuropsychologue, d'une infirmière et d'une secrétaire. Ils interviennent sur les lieux de vie des personnes, évaluent leurs besoins puis recherchent et mettent en place des solutions en favorisant un maximum d'autonomie.

Ils interviennent à la demande de la MDPH, des personnes ou de leur famille le plus rapidement possible. Le PCPE est aujourd'hui en relation avec plus de 50 structures dans l'Oise, ce qui nous permet d'apporter des réponses souples et adaptées, quelque soit l'âge et le handicap de la personne.

Directrice : Sophie DAGORNE

Directrice adjointe : Laure AVELINE

Zone intervention : Creil - Clermont - Compiègne

Tél : 03 64 60 00 06

Courriel : [pcpe.oise@nouvelleforge.com](mailto:pcpe.oise@nouvelleforge.com)